



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 27 mars 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 10 avril 2012

SEANCE DU 2 AVRIL 2012

Délibération n° D20120140

SUBVENTION - TERRAIN DE BICROSS - MISE A DISPOSITION NON
EXCLUSIVE - BICROSS CLUB NIORTAIS - AVENANT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 06 avril 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN - M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Gérard ZABATTA - M. Alain BAUDIN - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : - M. Nicolas MARJAULT

Excusés ayant donné pouvoir :

- Pascal DUFORESTEL donne pouvoir à Geneviève GAILLARD

Excusés :

Conseillers :

- Mme Dominique BOUTIN-GARCIA

SPORTS

SUBVENTION - TERRAIN DE BICROSS - MISE A DISPOSITION NON EXCLUSIVE - BICROSS CLUB NIORTAIS - AVENANT N° 1

Madame Chantal BARRE Adjointe au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

En 2010, la Ville de Niort et le Bicross Club de Niort ont renouvelé la convention triennale de mise à disposition et d'occupation du terrain de bicross situé chemin du Moindreau.

Conformément à cette convention, la collectivité assurait jusqu'à présent l'entretien annuel de la piste qui était effectué par les services municipaux. Néanmoins, ce dernier nécessite d'effectuer un travail spécifique sur la piste avec un matériel particulier que la collectivité ne possède pas.

Dans ce contexte, l'association, souhaitant avoir une piste lui permettant de pratiquer dans les meilleures conditions son sport, s'engage à assurer désormais cet entretien annuel.

En contrepartie de ces travaux annuels, il vous est proposé d'accorder une subvention de **15 000 €** au Bicross Club de Niort.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget de l'exercice.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver l'avenant à la convention entre la Ville de Niort et Bicross Club de Niort ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjointe déléguée à le signer et à verser à l'association concernée la subvention afférente, d'un montant de **15 000 €**, conformément aux dispositions mentionnées dans cet avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjointe déléguée

Signé

Chantal BARRE